

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers consolidés

Exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Ressources Cartier inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Ressources Cartier inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021;
- les états consolidés des résultats nets et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers (« note 2 »), qui indique que la capacité de l'entité d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait que l'entité ait réussi à obtenir des fonds nécessaires jusqu'à présent, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Comme il est indiqué à la note 2, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 2, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

En plus de la question décrite dans la section « **Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation** » du rapport de l'auditeur, nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit devant être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

Évaluation des indicateurs de dépréciation des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3.5, 3.11, 3.16 et 9 des états financiers. L'entité possède des propriétés minières de 8 881 140 \$ et des frais d'exploration reportés de 28 748 090 \$. La valeur comptable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés fait l'objet d'un test de dépréciation par l'entité uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation par leur développement ou leur vente est peu probable.

Chaque date de clôture, l'entité effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation des indicateurs de dépréciation des propriétés minières et des frais d'exploration reportés constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives en raison de l'ampleur des propriétés minières et des frais d'exploration reportés. Cette question est l'une des plus importantes du fait des difficultés soulevées par l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit visant à apprécier les conclusions de l'entité quant à savoir si les facteurs, pris individuellement et collectivement, constituent des indicateurs de dépréciation.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons déterminé que l'évaluation de l'entité des indicateurs potentiels de dépréciation s'alignait sur :

- l'information incluse dans les communiqués de presse de l'entité, le rapport de gestion et les autres informations;
- les éléments probants obtenus dans le cadre d'autres aspects de l'audit, y compris les résultats des activités de prospection et toute mise à jour des estimations des ressources et réserves minérales;
- les renseignements obtenus à la suite :
 - (i) de la lecture des communications internes destinées à la direction et au conseil d'administration;
 - (ii) de l'inspection d'informations rendues publiques en vue d'analyser les fluctuations du cours des marchandises concernées.

Nous avons évalué le statut des droits de prospection de l'entité en validant auprès de la direction s'il est prévu de ne pas renouveler certains droits et en consultant les registres publics.

Nous avons tenu compte des activités menées jusqu'à présent dans chaque zone où l'entité a le droit de prospecter en comparant les dépenses actuelles à celles budgétées et aux flux de trésorerie disponibles pour appuyer ces dernières. Nous avons évalué la capacité de l'entité à budgéter avec exactitude les dépenses en comparant les dépenses budgétées par l'entité pour l'exercice précédent aux dépenses réelles engagées.

Nous avons évalué si des dépenses importantes ont été prévues pour la poursuite de la prospection en vue d'évaluer les ressources minérales dans les zones où l'entité a le droit de prospecter ou si de telles dépenses ont été suspendues en analysant les dépenses budgétées.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre les autres informations et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, en nous fondant sur les travaux que nous avons exécutés sur ces autres informations, nous concluons que ces autres informations comportent une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit; et
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Marc-André Fontaine.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 19 avril 2023

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États consolidés de la situation financière

(en \$ canadiens)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Actif		
COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	6 973 515	6 200 786
Autres actifs financiers courants (note 6)	40 800	80 500
Débiteurs (note 7)	359 776	124 307
Frais payés d'avance	73 014	66 928
	<u>7 447 105</u>	<u>6 472 521</u>
NON COURANT		
Immobilisations corporelles	19 239	6 171
Actifs au titre des droits d'utilisation (note 8)	41 578	74 840
Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 9)	37 629 230	26 748 469
TOTAL DE L'ACTIF	<u>45 137 152</u>	<u>33 302 001</u>
Passif		
COURANT		
Fournisseurs et autres créditeurs	869 210	211 934
Partie courante des obligations découlant de contrats de location (note 10)	36 030	39 416
Passif lié aux actions accréditatives (note 18)	647 378	813 787
Partie courante de l'emprunt (note 11)	40 000	-
	<u>1 592 618</u>	<u>1 065 137</u>
NON COURANT		
Obligations découlant de contrats de location (note 10)	9 214	40 573
Emprunt (note 11)	-	40 000
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 17)	4 028 679	3 405 657
TOTAL DU PASSIF	<u>5 630 510</u>	<u>4 551 367</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	55 129 043	43 928 692
Bons de souscription	443 800	-
Surplus d'apport	3 818 810	3 592 816
Déficit	(19 876 668)	(18 822 947)
Cumul des autres éléments du résultat global	(8 344)	52 073
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>39 506 641</u>	<u>28 750 634</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>45 137 152</u>	<u>33 302 001</u>

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 2)

Éventualités et engagements (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États consolidés des variations des capitaux propres

(en \$ canadiens)

	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	218 145 393	43 928 692	-	3 592 816	(18 822 947)	52 073	28 750 634
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(1 053 721)	-	(1 053 721)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(60 417)	(60 417)
Total du résultat global	-	-	-	-	(1 053 721)	(60 417)	(1 114 138)
Émission d'actions pour l'acquisition de la propriété East Cadillac nette des frais d'émission (note 12)	46 273 265	6 686 197	-	-	-	-	6 686 197
Émission d'actions nette des frais d'émission (note 12)	50 401 386	4 514 154	443 800	-	-	-	4 957 954
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 12)	-	-	-	225 994	-	-	225 994
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	314 820 044	55 129 043	443 800	3 818 810	(19 876 668)	(8 344)	39 506 641
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	215 883 962	43 304 392	75 004	3 129 088	(18 607 506)	104 573	28 005 551
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(290 445)	-	(290 445)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(52 500)	(52 500)
Total du résultat global	-	-	-	-	(290 445)	(52 500)	(342 945)
Émission d'actions nette des frais d'émission (note 12)	1 261 431	400 000	-	-	-	-	400 000
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 12)	-	-	-	563 028	-	-	563 028
Exercice d'options (note 12)	1 000 000	224 300	-	(99 300)	-	-	125 000
Bons de souscription expirés (note 12)	-	-	(75 004)	-	75 004	-	-
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	218 145 393	43 928 692	-	3 592 816	(18 822 947)	52 073	28 750 634

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États consolidés des résultats nets et du résultat global Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Frais d'administration		
Salaires	536 426	449 456
Consultants	8 156	6 133
Rémunération fondée sur des actions-employés (note 12)	172 911	414 079
Rémunération fondée sur des actions-consultants (note 12)	13 757	27 495
Honoraires	92 879	95 093
Développement corporatif (analystes et courtiers)	257 870	166 481
Rencontres promotionnelles	78 308	14 893
Relations aux investisseurs	141 322	80 136
Assurances, taxes et permis	25 951	21 545
Amortissement des immobilisations	2 780	660
Amortissement des droits d'utilisation	20 784	19 668
Fournitures de bureau	46 157	27 720
Télécommunications	8 230	8 682
Formation et déplacements	21 442	17 196
Publicité et commandites	18 143	12 970
Information aux actionnaires	39 686	39 779
Impôts de la Partie XII.6 liée aux actions accréditives	20 209	-
	1 505 011	1 401 986
Autres dépenses (revenus)		
Vente d'une option sur propriété radiée (note 9 (a))	(11 000)	(52 000)
Frais d'exploration autres	55 406	21 003
Charge financière (note 14)	12 302	18 212
Revenus d'intérêts	(109 540)	(38 575)
	(1 452 179)	(1 350 626)
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(1 452 179)	(1 350 626)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 17)	(398 458)	(1 060 181)
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(1 053 721)	(290 445)
Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants	(82 200)	(52 500)
Impôts sur les résultats différés	21 783	-
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires	(1 114 138)	(342 945)
Perte nette par action de base et dilué	(0,00)	(0,00)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué	267 489 020	217 420 126

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(1 053 721)	(290 445)
Ajustements pour :		
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(398 458)	(1 060 181)
Rémunération fondée sur des actions - employés (note 12)	172 911	414 079
Rémunération fondée sur des actions - consultants (note 12)	13 757	27 495
Vente d'une option sur propriété radiée	(11 000)	(52 000)
Charge d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	1 080	979
Amortissement des immobilisations	2 780	660
Amortissement des droits d'utilisation	20 784	19 668
Intérêts payés sur obligations découlant de contrats de location capitalisé en tant qu'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(2 335)	(2 670)
Revenus d'intérêts	(109 540)	(38 575)
Intérêts payés	-	(979)
Intérêts perçus	109 540	37 518
	<u>(1 254 202)</u>	<u>(944 451)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(224 796)	(8 263)
Frais payés d'avance	(6 086)	71 632
Fournisseurs et autres créditeurs	49 606	24 560
	<u>(1 435 478)</u>	<u>(856 522)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	6 020 160	-
Frais d'émission d'actions	(210 599)	-
Exercice d'options	-	125 000
Paiements en vertu d'obligations découlant de contrats de location	(34 745)	(37 161)
	<u>5 774 816</u>	<u>87 839</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession options sur propriétés (note 9)	150 000	210 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 553)	(2 840)
Crédits d'impôt reçus	-	882 997
Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(3 699 056)	(7 391 894)
	<u>(3 566 609)</u>	<u>(6 301 737)</u>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(3 566 609)</u>	<u>(6 301 737)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	772 729	(7 070 420)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 200 786	13 271 206
	<u>6 973 515</u>	<u>6 200 786</u>

Renseignements supplémentaires (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables. Bien que, au stade actuel des travaux d'exploration, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas les titres de propriété à la Société. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect de dispositions réglementaires.

La recouvrabilité des montants indiqués au titre des propriétés minières et frais d'exploration reportés dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future, ou du produit de la cession de tels biens. En date des états financiers consolidés, la valeur comptable des propriétés minières et frais d'exploration reportés représente, selon la direction, la meilleure estimation de leur valeur recouvrable nette. Cette valeur pourrait toutefois être réduite dans le futur.

Le 19 avril 2023, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers consolidés annuels.

1. Acquisition

Le 7 avril 2022, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Chalice Gold Mines (Quebec) Inc. (« Chalice Quebec »), une filiale en propriété exclusive d'O3 Mining qui détient un intérêt de 100 % dans la propriété East Cadillac contigüe à la propriété Mine Chimo dans le camp aurifère de Val-d'Or, Québec, Canada.

L'acquisition de Chalice Québec a été réalisée en contrepartie de l'émission de 46 273 265 actions de la Société représentant 17,5 % des actions ordinaires en circulation à la clôture de la transaction, dont la juste valeur à la date d'acquisition est de 6 709 623 \$. Des frais d'émission d'actions de 23 426 \$ ont été engagés par la Société et comptabilisés en réduction du capital-actions.

Le 21 avril 2022, Chalice Gold Québec inc. a changé de dénomination sociale pour Ressources Chimex inc.

La direction a conclu que Chalice Québec ne répond pas à la définition d'une entreprise parce que les actifs et les activités acquis ne comprennent pas de processus substantiel et qu'il n'y a pas d'extrants, par conséquent la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs. La juste valeur des actions émises à titre de contrepartie a été déterminée sur la base du cours des actions.

Le tableau qui suit détaille la contrepartie payée afin de faire l'acquisition de la propriété minière East Cadillac :

Juste valeur de la contrepartie de l'acquisition

Contrepartie en actions	\$ 6 709 623
Frais de transaction	180 126
Valeur totale de la contrepartie payée	6 889 749
Montant comptabilisé au titre de Propriété minière	6 889 749

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

2. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Ressources Cartier Inc. et sa filiale Ressources Chimex inc. (ci-après la "Société") sont des sociétés d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des « Autres actifs financiers courants » et de la « Rémunération fondée sur des actions » qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la continuité de l'exploitation, ce qui signifie que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal des activités. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi à obtenir des fonds nécessaires jusqu'à présent, il n'y a aucune garantie de réussite dans l'avenir. La Société estime disposer de suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations au cours des 12 prochains mois. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement et n'a pas encore généré de revenus d'exploitation. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des charges et au classement des postes de l'État de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants.

3. Principales méthodes comptables

3.1. Généralités

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

3.2. Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale Ressources Chimex inc. Une filiale est une entité sur laquelle la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir sur celle-ci, lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables découlant de sa participation à l'entité et qu'elle peut influencer sur ces rendements.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle cesse. Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.3. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi. Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces services.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les « fournisseurs et autres créditeurs » et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

3.4. Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée en dépenses ou dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

3.5. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenus en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs d'exploration spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.5. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts relatifs aux ressources liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts relatifs aux ressources et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour s'assurer des titres de ces propriétés d'exploration dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur ces propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant; tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation ou sur la vente d'une option sur une propriété radiée en résultat.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3.6. Crédits de droits remboursables et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables est calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec et comptabilisé comme recouvrement d'impôt aux résultats. En vertu de l'IAS 12 - *Impôt sur le résultat*, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés sur le revenu et impôts miniers lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 28 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions puliques et informations à fournir sur l'aide publique*, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

3.7. Impôts sur les résultats et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.7. Impôts sur les résultats et impôts miniers (suite)

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

3.8. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société a subi une perte nette et que leur effet aurait été anti-dilutif.

3.9. Fonds réservés à l'exploration

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds doivent servir à des dépenses d'exploration admissibles aux cours d'une période pré-déterminée. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, au cours d'une période pré-déterminée, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les fonds réservés à l'exploration et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.11. Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés fait l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation par leur développement ou leur vente est peu probable.

Chaque date de clôture, l'entité effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.12. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription et la valeur résiduelle est attribuée aux actions.

Placements accreditifs

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accreditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accreditives. À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accreditives. La Société estime la juste valeur du passif lié aux actions accreditives selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire au prix d'une action accreditive à la date de clôture du financement. Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ». Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. La Société utilise la méthode générale.

Bons de souscription

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3.13. Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.14. Instrument financiers

Classification et évaluation des actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme évalué au : coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - investissement de dette; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - investissement en capital-actions; ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification des actifs financiers est généralement fondée sur le modèle d'affaires dans lequel un actif financier est géré et ses caractéristiques de flux de trésorerie contractuels. Les dérivés incorporés dans des contrats où l'hôte est un actif financier dans le champ d'application de la norme ne sont jamais séparés. Au lieu de cela, l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué pour la classification.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en actions qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Société peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est fait sur la base du placement par placement.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global décrits ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cela comprend tous les actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, la Société peut désigner de façon irrévocable un actif financier qui répond autrement aux exigences à évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à la juste valeur par le biais du résultat si cela élimine ou réduit de manière significative une non-concordance comptable qui en découlerait autrement.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'un compte à recevoir sans élément de financement significatif initialement évalué au prix de la transaction) est initialement évalué à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition.

La Société a fait le choix irrévocable de désigner ses placements en actions comme actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ainsi, les variations de juste valeur sont enregistrées aux autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier sera décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global ne sera pas reclassé au résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.14. Instrument financiers (suite)

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes:

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti ses fournisseurs et autres créiteurs et son emprunt.

Les passifs financiers à la juste valeur sont initialement évalués à leur juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée dans le résultat net.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou expirées.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si, la Société a un droit établi de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le tableau suivant résume le classement des différents actifs et passifs financiers.

Actifs/Passifs	Classification selon IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Autres actifs financiers courants	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Fournisseurs et autres créiteurs	Coût amorti
Emprunt	Coût amorti

3.15. Contrats de location

À la passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci contient un contrat de location.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début de la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, et ultérieurement au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location et sont comptabilisés entre les actifs d'exploration et frais d'exploration reportés et dans les états des résultats nets et du résultat global, en fonction de leur utilisation.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements locatifs qui n'ont pas été payés à la date de début, actualisée en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Société. Généralement, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite augmentée par la charge d'intérêts sur l'obligation locative et diminuée par les versements de location effectués. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les versements futurs au titre de la location résultant d'un changement d'indice ou de taux, d'un changement dans l'estimation du montant susceptible d'être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou, lorsqu'approprié, de modifications dans l'évaluation visant à déterminer si une option d'achat ou d'extension est raisonnablement certaine d'être exercée ou une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.15. Contrats de location (suite)

La Société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes disponibles selon IFRS 16 : l'exclusion des ententes dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et la possibilité de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives.

La Société a fait appel à son jugement pour déterminer la durée du contrat de certains contrats de location pour lesquels une option de renouvellement existe. L'évaluation à savoir si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option a une incidence sur la durée du contrat de location, ce qui a une incidence importante sur le montant de l'obligation locative et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

3.16. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers consolidés impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Jugements critiques:

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs d'exploration et frais d'exploration reportés aux fins de dépréciation. Chaque année, la Société effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (note 3.10).

Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

L'évaluation des impôts sur les résultats à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers consolidés.

4. Nouvelle méthode comptable

En date de l'approbation des présents états financiers consolidés, plusieurs nouvelles normes, modifications aux normes existantes et interprétations des normes existantes avaient été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur. Aucune de ces normes ni modifications apportées aux normes existantes n'a été adoptée de manière anticipée par la Société. La direction s'attend à ce que toutes les prises de position pertinentes soient adoptées dès le premier exercice ouvert à ou après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations non adoptées pour l'exercice courant n'ont pas été divulguées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent un compte bancaire à intérêt et un compte bancaire sans intérêt comme suit :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	\$	%	\$	%
Compte à intérêt	6 729 014	0,60 - 4,05	6 092 383	0,20 - 0,60
Compte bancaire sans intérêt	244 501	-	108 403	-
Total	6 973 515		6 200 786	

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent un montant de 3 107 418 \$ (2 592 066 \$ au 31 décembre 2021) qui doit être dépensé en frais d'exploration admissibles avant le 31 décembre 2023.

6. Autres actifs financiers courants

Titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	80 500	-
Additions (note 9)	42 500	133 000
Changement de valeur	(82 200)	(52 500)
Solde à la fin de l'exercice	40 800	80 500

7. Débiteurs

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	38 949	28 276
Taxes à la consommation	320 827	96 031
Total	359 776	124 307

8. Actifs au titre des droits d'utilisation

	Bâtisse	Autre matériel	Bâtisse Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	108 104	3 736	111 840
Amortissement des droits d'utilisation	(33 264)	(3 736)	(37 000)
Solde au 31 décembre 2021	74 840	-	74 840
Amortissement des droits d'utilisation	(33 262)	-	(33 262)
Solde au 31 décembre 2022	41 578	-	41 578

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

9. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

% de participation	Mine Chimo	East Cadillac	Wilson ^(b)	Benoist	Fenton ^(c)	Total
	100 %	100%	100 %	100 %	100%	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières						
Solde au 31 décembre 2021	457 024	-	72 000	737 723	724 644	1 991 391
Additions (note 1)	-	6 889 749	-	-	-	6 889 749
Solde au 31 décembre 2022	457 024	6 889 749	72 000	737 723	724 644	8 881 140
Frais d'exploration reportés						
Solde au 31 décembre 2021	12 785 792	-	801 647	9 168 837	2 000 802	24 757 078
Additions						
Géologie	87 723	215 175	-	13 667	45 160	361 725
Forage	19 047	3 067 466	-	1 106	863	3 088 482
Géochimie	-	95 460	-	(2 480)	-	92 980
Frais de bureau de l'exploration	978	3 312	-	-	796	5 086
Géophysique	-	-	-	-	32 443	32 443
Arpentage et chemins d'accès	4 564	67 651	-	-	-	72 215
Location et entretien carothèque	297	2 551	-	252	214	3 314
Droits, taxes et permis	366 818	93 099	2 710	2 753	4 975	470 355
Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à l'exploration	334	1 183	-	-	188	1 705
Amortissement des droits d'utilisation	2 193	8 509	-	-	1 776	12 478
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	267	970	-	-	18	1 255
Rémunération à base d'actions (note 12)	7 639	31 554	-	-	133	39 326
Vente option sur propriété (note 9 (b))	-	-	(181 500)	-	-	(181 500)
Total frais d'exploration reportés	489 860	3 586 930	(178 790)	15 298	86 566	3 999 864
Crédits d'impôts	3 000	(8 852)	-	(3 000)	-	(8 852)
Additions nettes de l'exercice	492 860	3 578 078	(178 790)	12 298	86 566	3 991 012
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2022	13 278 652	3 578 078	622 857	9 181 135	2 087 368	28 748 090
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2022						
	13 735 676	10 467 827	694 857	9 918 858	2 812 012	37 629 230

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

9. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

	Mine Chimo	Wilson ^(b)	Benoist	Fenton ^(c)	Total
% de participation	100 %	100 %	100 %	100%	
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières					
Solde au 31 décembre 2020	457 024	72 000	737 723	24 644	1 291 391
Additions	-	-	-	700 000	700 000
Solde au 31 décembre 2021	457 024	72 000	737 723	724 644	1 991 391
Frais d'exploration reportés					
Solde au 31 décembre 2020	12 479 389	1 092 447	2 868 318	1 527 325	17 967 479
Additions					
Géologie	90 130	-	171 052	74 651	335 833
Forage	325	-	5 561 621	206	5 562 152
Géochimie	-	-	280 359	15 088	295 447
Frais de bureau de l'exploration	358	-	5 612	-	5 970
Ingénierie	144 959	-	-	-	144 959
Géophysique	-	-	116 151	293 788	409 939
Décapage	-	-	-	14 344	14 344
Arpentage et chemins d'accès	-	-	20 468	74 146	94 614
Location et entretien carothèque	199	-	3 112	-	3 311
Droits, taxes et permis	62 919	200	34 039	1 254	98 412
Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à l'exploration	100	-	1 560	-	1 660
Amortissement des droits d'utilisation	1 040	-	16 292	-	17 332
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	160	-	2 510	-	2 670
Rémunération à base d'actions (note 12)	7 287	-	114 167	-	121 454
Vente option sur propriété (note 9 (b))	-	(291 000)	-	-	(291 000)
Total frais d'exploration reportés	307 477	(290 800)	6 326 943	473 477	6 817 097
Crédits d'impôts	(1 074)	-	(26 424)	-	(27 498)
Additions nettes de l'exercice	306 403	(290 800)	6 300 519	473 477	6 789 599
Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021	12 785 792	801 647	9 168 837	2 000 802	24 757 078
Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021	13 242 816	873 647	9 906 560	2 725 446	26 748 469

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

9. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

- (a) Le 12 mai 2021, une convention d'option avec Delta Resources Limited («Delta») a été signée en vue d'optionner 100 % de ses intérêts dans sa propriété Dollier située à 30 km au sud de la ville de Chibougamau. Au cours de la période d'option de quatre ans, Delta aura le droit exclusif d'acquérir un intérêt de 100 % en émettant, en faveur de la Société, un total de 600 000 actions ordinaires de Delta et en engageant des dépenses en exploration d'au moins 1 000 000 \$ sur la propriété Dollier.

Lors de la signature de la convention, la Société a reçu 10 000 \$ en espèces et 100 000 actions ordinaires de Delta ayant une juste valeur de 42 000 \$. Toutes les actions émises dans le cadre de la convention sont assujetties à un délai de détention statutaire de quatre mois. Si Delta acquiert un intérêt de 100 % dans la propriété Dollier, la Société retiendra une redevance de production de 2 % NSR sur la propriété Dollier, dont 1% sera rachetable pour 2 000 000 \$ et l'autre 1 % sera rachetable, par Delta, pour 15 000 000 \$.

À la date du premier anniversaire, le 25 mai 2022, la Société a reçu 100 000 actions ordinaires de Delta ayant une juste valeur de 11 000 \$. Ce montant a été comptabilisé à l'état consolidé des résultats nets en tant que vente d'une option sur propriété radiée.

La propriété Dollier avait été radiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- (b) Le 26 avril 2021, une convention d'option avec Hawkmoon Resources Corporation (« Hawkmoon ») a été signée, en vue d'optionner 100 % des intérêts de la propriété Wilson, située à 15 km à l'est de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon. Au cours de la période d'option de 5 ans, Hawkmoon aura le droit exclusif de gagner un intérêt de 100 % en payant à la Société un montant totalisant 1 000 000 \$ en espèces, en émettant, en faveur de la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Hawkmoon, en engageant des dépenses d'au moins 6 000 000 \$ et en effectuant au moins 24 000 m de forage au diamant sur la propriété Wilson.

Lors de la signature de la convention, la Société a reçu un montant de 200 000 \$ en espèces et 700 000 actions ordinaires de Hawkmoon ayant une juste valeur de 91 000 \$. La somme de 291 000 \$ a été comptabilisé en diminution du coût de l'actif durant l'exercice clos le 31 décembre 2021. Toutes les actions émises à la Société, dans le cadre de la convention, sont assujetties à un délai de détention statutaire de quatre mois. Si Hawkmoon acquiert un intérêt de 100 % dans la propriété Wilson, la Société retiendra une redevance de production de 2 % NSR sur la propriété Wilson, dont 1% sera rachetable pour une somme de 4 000 000 \$.

À la date du premier anniversaire, le 22 avril 2022, la Société a reçu un montant de 150 000 \$ en espèces et 700 000 actions ordinaires de Hawkmoon ayant une juste valeur de 31 500 \$. La somme de 181 500 \$ a été comptabilisé en diminution du coût de l'actif durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- (c) Le 13 avril 2021, la Société a acquis de SOQUEM Inc. (« SOQUEM ») tous les droits et intérêts de SOQUEM (i.e. 50 %) dans un groupe de 14 titres miniers situés à 50 km au sud-ouest de Chapais en contrepartie d'un prix d'achat de 700 000 \$ payable comme suit : (a) un montant de 300 000 \$ en espèces et (b) l'émission de 1 261 431 actions ordinaires de la Société ayant une juste valeur de 400 000 \$.

De plus, SOQUEM a cédé à la Société tous ses droits et intérêts dans un groupe de titres miniers contigus, ce qui permettra à la Société de détenir 100 % de la propriété Fenton. La Société octroiera à SOQUEM une redevance de 1 % sur le revenu net de fonderie sur la propriété Fenton, laquelle pourra être rachetée en tout temps par la Société en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$. La Société bénéficiera d'un droit de préemption afférant à toute disposition future à un tiers par SOQUEM de la redevance Fenton, sous réserve de certaines exceptions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

9. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

Par ailleurs, dans le cadre de cette transaction, la Société a convenu de céder à SOQUEM tous ses droits et intérêts dans un groupe de 39 titres miniers composant la propriété Cadillac Extension. SOQUEM octroiera à la Société une redevance de 1 % sur le revenu net de fonderie sur la propriété Cadillac Extension, laquelle pourra être rachetée en tout temps par SOQUEM en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$. SOQUEM bénéficiera d'un droit de préemption afférant à toute disposition future à un tiers par Cartier de la redevance Cadillac Extension, sous réserve de certaines exceptions. La propriété Cadillac Extension avait été radiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

10. Obligations découlant de contrats de location

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligation découlant de contrats de location à l'état de la situation financière	\$	\$
Solde au début de la période	79 989	117 150
Charge d'intérêts	2 335	3 649
Paielements	(37 080)	(40 810)
Solde à la fin de la période	45 244	79 989
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	(36 030)	(39 416)
Obligations découlant de contrats de location	9 214	40 573
Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	37 080	37 080
De un à cinq ans	9 270	46 350
Total des obligations découlant de contrats de location incluses non actualisés	46 350	83 430

11. Emprunt

Emprunt de 60 000 \$ du compte d'urgence pour les petites entreprises canadiennes, sans intérêt, remboursable au plus tard le 31 décembre 2023 avec radiation de 33,33 % du prêt, jusqu'à concurrence de 20 000 \$, conditionnel à ce que la Société rembourse le prêt à l'échéance. La Société a reconnu un gain lié à cet emprunt de 20 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, car elle considère raisonnable que les conditions requises afin de reconnaître le gain seront rencontrées.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

12. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	218 145 393	43 928 692	215 883 962	43 304 392
Actions émises et payées				
Acquisition de la propriété East-Cadillac (Note 1)	46 273 265	6 709 623	-	-
Placements privés accréditifs (a)(b)	36 401 386	4 326 165	-	-
Renonciation des déductions fiscales liées aux actions accréditives (a)(b)	-	(875 033)	-	-
Placement privé (c)	14 000 000	1 376 200	-	-
Exercice d'options (d)	-	-	1 000 000	224 300
Acquisitions de propriétés (Note 9 (c))	-	-	1 261 431	400 000
	96 674 651	11 536 955	2 261 431	624 300
Frais d'émission (Note 1 et (a) (b) (c))	-	(336 604)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	314 820 044	55 129 043	218 145 393	43 928 692

(a) Émission d'actions accréditives le 28 octobre 2022

Le 28 octobre 2022, la Société a complété un placement privé réalisé sans l'intermédiaire d'un courtier. La Société a émis 22 501 333 actions accréditives de la Société au prix de 0,12 \$ par action pour un produit brut de 2 700 160 \$. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces égale à 3 % du produit brut reçu par la Société pour une somme de 81 005 \$, et une commission en actions égale à 3 % du produit brut reçu par la Société, ce qui représente 900 053 actions pour une valeur de 81 005 \$. Des frais d'émission totalisant 182 336 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a aussi renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives, ce qui a réduit de 562 533 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

(b) Émission d'actions accréditives le 18 octobre 2022

Le 18 octobre 2022, la Société a complété un placement privé réalisé sans l'intermédiaire d'un courtier. La Société a émis 12 500 000 actions accréditives de la Société au prix de 0,12 \$ par action pour un produit brut de 1 500 000 \$. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces égale à 3 % du produit brut reçu par la Société pour une somme de 45 000 \$ et une commission en actions égale à 3 % du produit brut reçu par la Société, ce qui représente 500 000 actions pour une valeur de 45 000 \$. Des frais d'émission totalisant 104 515 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a aussi renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives, ce qui a réduit de 312 500 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

12. Capital-actions (suite)

- (c) Le 20 mai 2022, la Société a complété un placement privé totalisant 1 820 000 \$. Au total, la Société a émis 14 000 000 unités (les «unités») au prix de 0,13 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire d'une valeur de 0,10 \$ l'action et d'un demi-bon de souscription d'une valeur de 0,03 \$, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,16 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture. La valeur des bons de souscription a été établie à 443 800 \$ selon le modèle Black-Scholes. Des frais d'émission de 26 327 \$ ont aussi réduit le capital-actions.
- (d) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a émis 1 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,125 \$ par action, pour un total de 125 000 \$ suite à des exercices d'options alors que la juste valeur de l'action ordinaire variait entre 0,27 \$ et 0,30 \$ par action au moment de l'exercice.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début	16 400 000	0,20	16 350 000	0,18
Émises - employés	4 750 000	0,12	1 850 000	0,31
Émises - consultants	150 000	0,15	200 000	0,31
Exercées	-	-	(1 000 000)	0,13
Expirées	(3 075 000)	0,25	(1 000 000)	0,18
En circulation à la fin de l'exercice	18 225 000	0,17	16 400 000	0,20
Exerçables à la fin de l'exercice	14 575 000	0,19	15 375 000	0,20

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

Prix	Options en circulation au 31 décembre 2022			Options exerçables au 31 décembre 2022		
	Nombre d'options	Durée de moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré \$
0,01 \$ à 0,105 \$	2 400 000	4,96	0,09	-	-	-
0,11 \$ à 0,215 \$	11 675 000	2,06	0,15	10 425 000	1,78	0,16
0,22 \$ à 0,315 \$	4 150 000	3,18	0,27	4 150 000	3,18	0,27
0,085 \$ à 0,305 \$	18 225 000	2,70	0,17	14 575 000	2,18	0,19

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

12. Capital-actions (suite)

La juste valeur moyenne des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,06 \$ (0,16 \$ en 2021) par option à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2022</u>	2021
Taux d'intérêt sans risque	3,24%	0,75 %
Volatilité prévue	61 %	63 %
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total de la rémunération fondée sur des actions a été de 225 994 \$ (563 028 \$ en 2021). Du total de la rémunération fondée sur des actions, un montant total de 186 668 \$ est présenté dans l'état des résultats (441 574 \$ en 2021) et un montant de 39 326 \$ a été présenté dans les actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (121 454 \$ en 2021).

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription :

	<u>31 décembre 2022</u>			31 décembre 2021		
	<u>Nombre</u>	<u>Prix de levée moyen</u>	<u>Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée</u>	Nombre	<u>Prix de levée pondéré</u>	<u>Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée</u>
		\$	(années)		\$	(années)
En circulation au début	-	-	-	1 306 692	0,43	0,61
Attribués - placements privés	7 000 000	0,16	2,39	-	-	-
Expirés	-	-	-	(1 306 692)	0,43	-
En circulation à la fin	7 000 000	0,16	2,39	-	-	-

⁽¹⁾ Lors de l'émission, les bons de souscription sont assujettis à un délai de détention statutaire de 4 mois et 1 jour. Ces bons de souscription ont une durée maximale de 36 mois suivant leur date d'émission.

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

<u>Date d'expiration</u>	<u>Prix</u>	<u>Nombre</u>
	\$	
Mai 2025	0,16	7 000 000

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,06 \$ par bon de souscription, à partir des hypothèses suivantes :

	<u>2022</u>
Taux d'intérêt sans risque	2,47 %
Volatilité prévue	64 %
Taux de dividende prévu	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	3 ans

La valeur des bons de souscription a été établie à 443 800 \$ selon le modèle Black-Scholes.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

13. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Salaires et honoraires	861 479	640 764
Coûts de la sécurité sociale	42 200	50 614
Rémunération fondée sur des actions-employés	212 237	535 533
Régimes à cotisations définies	55 624	36 559
	1 171 540	1 263 470
Moins : salaires et rémunération fondée sur des actions-employés capitalisés aux actifs d'exploration et frais d'exploration reportés	(378 117)	(388 048)
Charge au titre des avantages du personnel	793 423	875 422

La charge au titre des avantages du personnel est répartie dans les postes suivants :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Salaires	536 426	449 456
Rémunération fondée sur des actions-employés	172 911	414 079
Rencontres promotionnelles	38 461	8 843
Formation et déplacements	3 566	3 044
Frais d'exploration autres	42 059	-
	793 423	875 422

14. Charge financière

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Intérêts et frais bancaire	11 493	17 233
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	809	979
Total de la charge financière	12 302	18 212

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

15. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement		
Emission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières et de royalties	6 709 623	400 000
Variation des frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	607 670	(126 913)

16. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie portent intérêt à taux fixe. En relation avec ceux-ci, la Société est exposée de façon limitée à une variation de la juste valeur, car ils sont rachetables en tout temps ou bien la Société prévoit les utiliser à court terme pour son exploitation. L'exposition de la Société au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt de son emprunt est limitée, puisqu'il ne porte pas intérêt.

Risque de liquidité

La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

16. Instruments financiers (suite)

Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés.

Tous les passifs financiers viennent à échéance dans moins de 12 mois.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>6 973 515</u>	<u>6 200 786</u>

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des fonds réservés à l'exploration, est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ; Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement, et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées sont classés selon le niveau 1.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des fournisseurs et autres créditeurs et de l'emprunt se rapproche de la juste valeur en fonction de la date d'échéance rapprochée de ces instruments.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

17. Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers	(1 452 179)	(1 350 626)
Recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % au 31 décembre 2021)	(384 827)	(357 916)
Impôts différés relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation financés par des actions accréditives	1 409 806	2 618 206
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	53 603	118 616
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(89 200)	-
Variation des attributs fiscaux non reconnus	2 991 441	(1 279 962)
Ajustement des années antérieures	247 769	(1 365)
Portion permanente du (gain) de la perte en capital	-	(13 913)
Attributs fiscaux suite à la liquidation d'une filiale	(3 621 758)	-
Autres	37 971	(17 577)
	644 805	1 066 089
Droits miniers	(1 821)	-
Prime actions accréditives	(1 041 442)	(2 126 270)
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	(398 458)	(1 060 181)

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

17. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

La Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit :

Année d'expiration	31 décembre 2022	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2025	8 387	7 530
2026	5 699	4 765
2027	524 066	521 001
2028	725 416	718 518
2029	724 776	720 746
2030	955 459	952 206
2031	792 271	777 709
2032	1 114 872	1 100 591
2033	865 813	842 225
2034	808 358	800 904
2035	697 789	694 214
2036	584 553	580 931
2037	1 557 695	1 557 695
2038	1 337 806	1 337 806
2039	1 226 535	1 226 535
2040	1 451 483	1 451 483
2041	1 448 595	1 446 228
2042	1 572 581	1 572 581
	16 402 154	16 313 668

Actif d'impôt différé non reconnu

Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que des bénéfices imposables futurs soient disponibles et à l'encontre desquels des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pourraient être imputés. Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés à l'égard des éléments suivants :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital	3 875 109	883 668

Des actifs d'impôt différé en lien avec les frais d'émission d'action d'un montant de 155 942 \$ (133 784 \$ au 31 décembre 2021) ont été reconnus.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

17. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés se détaillent comme suit:

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles	73 977	57 058
Actifs au titre des droits d'utilisation	972	1 364
Pertes autres qu'en capital	461 286	3 035 465
Actifs financiers à la juste valeur	55 414	44 523
Frais d'émission d'actions	155 942	133 784
	<u>747 591</u>	<u>3 272 194</u>
Actif d'impôts différés		3 272 194
Actif d'exploration et frais d'exploration reportés	<u>(4 776 270)</u>	<u>(6 677 851)</u>
Passif d'impôts différés	<u>(4 028 679)</u>	<u>(3 405 657)</u>

Variation des impôts différés

	Solde au 31 décembre 2021	Comptabilisé en résultats	Solde au 31 décembre 2022
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	57 058	16 919	73 977
Actifs au titre des droits d'utilisation	1 364	(392)	972
Frais d'exploration reportés	(6 677 851)	1 901 581	(4 776 270)
Actifs financiers à la juste valeur	44 523	10 891	55 414
Frais d'émission d'actions	133 784	22 158	155 942
Pertes autres qu'en capital	3 035 465	(2 574 179)	461 286
	<u>(3 405 657)</u>	<u>(623 022)</u>	<u>(4 028 679)</u>
Total			

Variation des impôts différés

	Solde au 31 décembre 2020	Comptabilisé en résultats	Solde au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	56 443	615	57 058
Actifs au titre des droits d'utilisation	1 407	(43)	1 364
Frais d'exploration reportés	(4 074 674)	(2 603 177)	(6 677 851)
Actifs financiers à la juste valeur	-	44 523	44 523
Frais d'émission d'actions	267 902	(134 118)	133 784
Pertes autres qu'en capital	1 409 354	1 626 111	3 035 465
	<u>(2 339 568)</u>	<u>(1 066 089)</u>	<u>(3 405 657)</u>
Total			

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

18. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs. De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- un an suivant les placements accréditifs; ou
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a reçu une somme en espèces de 4 200 160 \$ suite à des placements accréditifs. Du total des placements accréditifs de 2022, un montant de 1 092 742 \$ a été utilisé comme frais d'exploration reportés au 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société n'a reçu aucun montant à la suite de placements accréditifs. Du total du placement accréditif de 2020, un montant de 6 772 560 \$ a été utilisé comme frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021.

La Société a renoncé à des déductions fiscales en rapport avec ces financements accréditifs et un passif lié aux actions accréditives émises en 2022 totalisant 875 033 \$ qui a été enregistré comme passif lié aux actions accréditives au moment des émissions. La direction est tenue d'engager des dépenses d'exploration admissibles avant le 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2022, la portion du passif lié aux actions accréditives est de 647 378 \$ (813 787 \$ au 31 décembre 2021).

19. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	720 137	542 402
Coûts de la sécurité sociale et cotisations pour régime de retraite	77 997	64 812
Total des avantages à court terme du personnel	798 134	607 214
Rémunération fondée sur des actions-employés	193 476	471 807
Total de la rémunération	991 610	1 079 021

Au cours de l'exercice clos en 2022, aucun des principaux dirigeants n'a exercé d'options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions (500 000 options en 2021).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en \$ canadiens)

20. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières pour les 12 prochains mois.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. Au 31 décembre 2022, la Société a des fonds réservés à l'exploration pour un montant de 3 107 418 \$ (2 592 066 \$ au 31 décembre 2021).